

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Fleur de Lys SA en liquidation, Neuchâtel**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.12.1996
4.

Echéance de préavis des créances: **19.01.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: ORFA SA, place de la Gare 10, 1001 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que les liquidateurs se réservent le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

ORFA SA - Organe de Révision des Fiduciaires Associées SA
1001 Lausanne

(03146972)